

Communiqué de presse

Un nouvel associé au sein du Cabinet Jakubowicz, Mallet-Guy & Associés

Lyon, le 5 janvier 2016

Le Cabinet Jakubowicz Mallet-Guy & Associés a le plaisir d'annoncer la cooptation d'un nouvel associé, **Jérôme Cuber**.

Cette prise de responsabilité participe du projet de renforcer les expertises du Cabinet pour répondre aux besoins de ses clients et conforter les valeurs d'écoute, d'innovation et de travail en équipe qui l'animent.

Après dix années d'expérience, dont deux en juridiction (Cour administrative d'appel de Paris), Jérôme Cuber, 36 ans, rejoint le cabinet pour prendre la responsabilité du département Droit Fiscal.

Disposant d'une expertise reconnue en matière de contentieux fiscal, Jérôme Cuber exerce également une mission de conseil auprès des entreprises et des particuliers, en les accompagnant notamment dans la réalisation de leurs projets de croissance et de restructuration ainsi que dans la gestion de leur patrimoine.

Titulaire d'un DESS Droit des Affaires et Fiscalité de l'Entreprise - DJCE, ainsi que d'un DEA de Droit fiscal, il est l'auteur de nombreuses publications parues dans la presse fiscale ou économique (Les Echos, Option finance, Revue de Droit fiscal, Bulletin fiscal ...).

A propos du Cabinet Jakubowicz, Mallet-Guy et Associés

Le Cabinet Jakubowicz, Mallet-Guy et Associés regroupent 34 avocats et professionnels à Lyon et à Paris.

En mobilisant toutes les énergies et les expertises nécessaires au suivi de dossiers complexes, le cabinet offre à ses clients des prestations d'excellence et une approche globale des problématiques, tant en conseil qu'en contentieux.